



**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLAGE DE POINTE-AUX-OUTARDES**

Le conseil de la municipalité de Pointe-aux-Outardes siège en séance ordinaire, ce lundi 13 juin 2022 en la salle du Conseil et à laquelle sont présents :

Monsieur	Julien Normand,	maire
Monsieur	Robert Leblanc,	conseiller
Monsieur	Georges Jean,	conseiller
Monsieur	Jean-François Gauthier,	conseiller
Madame	Marie Mercier,	conseillère

Et

Madame Dania Hovington, dir. gén. /gref-très.

Six (6) citoyens assistent à la rencontre.

**OUVERTURE**

Monsieur le maire déclare la session ouverte à 19 h 30 et vérifie le quorum.

2022-06-111  
7258

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le point "Affaires nouvelles" demeure ouvert et que l'ordre du jour soit ainsi accepté.

2022-06-112  
7258

**ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter tels quel les procès-verbaux de la réunion ordinaire du 9 mai 2022 et la réunion spéciale du 30 mai 2022.

**QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Monsieur le maire invite les membres du conseil à poser des questions.

2022-06-113  
7258

**DÉPÔT DES RAPPORTS**

**- Rapports financiers**

Dépôt : rapport sur les recettes et les dépenses en date du 31 mai 2022.

**- Aqueduc**

Secteur Pointe-aux-Outardes :	2 365 m <sup>3</sup> , moyenne : 82m <sup>3</sup> /jr (Drainage)
Secteur Les Buissons :	6 977 m <sup>3</sup> , moyenne: 240 m <sup>3</sup> /jr (Drainage)
Station de recherche :	non disponible
Camping de la Rive :	non disponible

**- Service incendie de Pointe-aux-Outardes**

Rapport d'activités du service de sécurité incendie pour le mois de mai 2022.

**- M.R.C. de Manicouagan**

Procès-verbal : 20 avril 2022

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



Il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de ces rapports.

2022-06-114  
7259

**CORRESPONDANCE**

**Reçue :**

\* M. Martin Tremblay, directeur régional, ministère de la Sécurité publique -22-05-10- le danger d'incendie est présentement extrême sur tout l'ouest, le centre et le sud du Québec, avec peu d'exceptions. La Direction régionale de la Sécurité civile et de la Sécurité incendie de la Côte-Nord surveillent la situation de près et elle fait le lien avec l'ensemble des membres de l'Organisation régionale de la Sécurité civile pour nous soutenir dans la préparation.

\* M. Marc-André Leblanc, directeur des programmes fiscaux et d'adaptation aux changements climatiques, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation -22-05-12- Un montant de 16 465 \$ sera déposé concernant la quote-part du programme de partage de la croissance d'un point de la TVQ, qui a été prévu à l'entente de Partenariat 2020-2024.

M. François Bonnardel, ministre des Transports -20-05-30- information qu'il accorde une aide financière maximale de 50 397 \$ pour le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet entretien 2022.

**Expédiée :**

\* Mme Maryvonne Tremblay, coordonnatrice, Maison des jeunes Le SQUAT -22-05-11- Envoi de la résolution numéro 2022-05-094 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte de faire un don au montant de 1 500 \$ à la Maison des jeunes Le SQUAT, lorsqu'elle aura procédé au nettoyage des fossés dans la municipalité.

\* Mme Lise Fortin, directrice générale et greffière-trésorière, MRC de Manicouagan -22-05-11- Envoi de la résolution numéro 2022-05-095 selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le rapport annuel d'activités 2021 (actions 3, 9 et 27) du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et en transmet une copie à la MRC de Manicouagan pour dépôt au ministère de la Sécurité publique.

\* M. Luc Dionne, directeur, Sani-Manic Côte-Nord inc. -22-05-11- Envoi de la résolution numéro 2022-05-101A selon laquelle la Municipalité de Pointe-aux-Outardes accepte le prix soumis par la location de 3 toilettes chimiques, selon les conditions établies dans la demande de prix, et ce au coût de 6 001,70 \$, taxes incluses.

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter le dépôt de cette correspondance.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2022-06-115  
7259

**PRÉSENTATION DES COMPTES POUR PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter pour paiement les comptes apparaissant sur la liste numéro 2022-06-13.

**ENGAGEMENT DE CRÉDIT**

Aucun



Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes

**PRÉSENTATION DES RÈGLEMENTS**

Aucun

**PRÉSENTATION DES RÉSOLUTIONS**

2022-06-116  
7260

**RAPPORT DU MAIRE – FAITS SAILLANTS DANS LE RAPPORT  
FINANCIER 2021**

Monsieur le maire fait la lecture des faits saillants concernant le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021.

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter ce rapport pour dépôt.

Il est également résolu de l'inclure dans le bulletin municipal *Le Cacardeur édition de juillet 2022* et de l'expédier à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité de Pointe-aux-Outardes.

2022-06-117  
7260

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL EN  
2021**

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère des Transports a versé une compensation de 50 368 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2021 ;

**CONSIDÉRANT QUE** les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, tel que déposé dans le rapport financier 2021.

2022-06-118  
7260

**PROGRAMMATION AUTOMATES – SYSTÈME DE FILTRATION STATION  
SECTEUR POINTE-AUX-OUTARDES**

**CONSIDÉRANT** l'offre reçu d'Automatisation D2E pour vérifier le fonctionnement et la programmation des automates relativement au lavage et au rinçage des filtres du système de filtration de la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes.

**EN CONSÉQUENCE**, il est par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes mandate Automatisation D2E pour vérifier le fonctionnement et la programmation des automates relativement au lavage et au rinçage de filtres du système de filtration de la station de pompage du secteur de Pointe-aux-Outardes selon les tarifs suivants :

100 \$ /heure

1,25 \$/km

Frais de repas 60\$/jour

Frais d'hébergement 200 \$/nuit

Il prévoit 4 h pour récupérer les programmes et les analyses afin de cerner le problème.

**Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes**



Et ce, pour un coût approximatif de 4 000 \$, plus taxes s'il doit se déplacer pour régler le problème.

2022-06-119  
7261

**RENOUVELLEMENT ADHÉSIONS 2022**

**CONSIDÉRANT** les demandes de renouvellement des adhésions de l'Association forestière Côte-Nord et de Culture Côte-Nord.

**EN CONSÉQUENCE**, il est par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes renouvelle ses adhésions 2022 auprès de :

Association forestière Côte-Nord au coût de 50,00 \$  
Culture Côte-Nord au coût de 70,00 \$.

2022-06-120  
7261

**ADDENDA PROTOCOLE D'ENTENTE – CENTRE DE SERVICES  
SCOLAIRE DE L'ESTUAIRE**

**CONSIDÉRANT QU'** il a été convenu avec le Centre de services scolaire de l'Estuaire et la Municipalité de Pointe-aux-Outardes de revoir le mode de facturation concernant l'utilisation du gymnase, de son aménagement, de ses équipements et autres locaux (bibliothèque commune) pour établir celui-ci sur une base horaire (indexé annuellement pour tenir compte des coûts réels);

**EN CONSÉQUENCE**, il est par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

- D'autoriser la conclusion de l'addenda à intervenir avec le Centre de services scolaire de l'Estuaire visant la modification du mode de tarification établi dans l'entente protocolaires actuellement en vigueur;
- De mandater M. Julien Normand, maire et Mme Dania Hovington, directrice générale et greffière-trésorière à signer l'addenda au protocole d'entente à intervenir avec le Centre de services scolaire de l'Estuaire en vue d'établir une facturation basée sur un taux horaire concernant l'utilisation de certains locaux, dont le gymnase et le local de la bibliothèque municipale.

2022-06-121  
7261

**ENGAGEMENT – SUPERVISEURE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE**

**CONSIDÉRANT** la démission de M. Samuel Plante au poste de superviseur des loisirs et de la culture de la municipalité de Pointe-aux-Outardes ;

**CONSIDÉRANT** les candidatures reçues pour combler le poste ;

**CONSIDÉRANT QUE** la candidature de Mme Caroline Gagnon a été retenue.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'engager Mme Caroline Gagnon au poste cadre de superviseure des loisirs et de la culture pour la municipalité de Pointe-aux-Outardes. Elle aura une période de probation de 180 jours de calendrier. Il est également résolu d'autoriser M. Julien Normand, maire, à signer le contrat avec la superviseure des loisirs et de la culture, pour la période du 30 mai 2022 au 31 décembre 2022.



2022-06-122  
7262

## Procès-verbal du Conseil du Village de Pointe-aux-Outardes

### ENGAGEMENT - ANIMATRICE AU CAMP DE JOUR

**CONSIDÉRANT** le désistement de l'étudiante Capucine Rolland au poste d'animatrice du camp de jour.

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'engager Léapier Harvey, animatrice pour le camp de jour à 40 heures/semaine, pour une durée de 8 semaines au taux horaire de 15,00 \$.

2022-06-123  
7262

### CONGRÈS 2022 - FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser M. Julien Normand, maire, à assister au congrès 2022 de la Fédération québécoise des municipalités qui aura lieu les 22, 23 et 24 septembre prochains à Montréal, au coût de 900,00 \$, plus taxes.

Il est également résolu de rembourser les frais de déplacement pour assister à ce congrès.

2022-06-124  
7262

### BACS - AMÉNAGEMENT COMESTIBLE

**CONSIDÉRANT** les 4 bacs installés dans nos parcs municipaux pour y aménager annuellement des aliments comestibles;

**CONSIDÉRANT** le prix soumis par la coopérative de solidarité Gaïa pour aménager les 4 bacs d'aliments comestibles.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de mandater la coopérative de solidarité Gaïa pour l'implantation et l'entretien de quatre (4) bacs d'aliments comestibles, et ce au coût de 1 161,25 \$, taxes incluses.

2022-06-125  
7262

### APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS 2021 ET PARTICIPATION FINANCIÈRE 2022 TRANSPORT ADAPTÉ

Il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter les états financiers 2021 du Transport adapté aux personnes handicapées, préparés par la ville de Baie-Comeau. La part de la municipalité de Pointe-aux-Outardes est au montant de 4 006 \$.

Il est également résolu de confirmer la participation financière 2022 de la municipalité de Pointe-aux-Outardes avec la ville de Baie-Comeau concernant le Transport adapté aux personnes handicapées.

### AFFAIRES NOUVELLES

2022-06-126  
7262

### DON PARTICIPATION – RANDONNÉE VÉLO SANTÉ 2022

**CONSIDÉRANT** la demande de don de M. Dave Prévèreault pour sa participation à l'événement Randonnée Vélo Santé 2022, qui aura lieu les 26, 27 et 28 août 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** Randonnée Vélo Santé vise à recueillir des fonds au bénéfice de la Fondation du CSSSM en vue de la réalisation d'un « projet santé » pour le Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan, secteur Manicouagan.

Procès-verbal du Conseil du Village  
de Pointe-aux-Outardes



**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Georges Jean, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la Municipalité de Pointe-aux-Outardes remette un montant de 100 \$ à la Fondation du centre hospitalier régional de Baie-Comeau, pour la participation de M. Dave Prévèreault, dans le cadre de la Randonnée Vélo Santé 2022.

2022-06-127  
7263

**ACHAT MATÉRIEL AFFICHEURS - KALITEC**

**CONSIDÉRANT QUE** les supports pour les afficheurs et les capteurs solaires ainsi que les attaches fournis lors de leurs achats ont été soudés sur les poteaux permanents selon les exigences du ministère des Transports ;

**CONSIDÉRANT QUE** pour l'installation des afficheurs sur les poteaux de Télus, ça va prendre de nouveaux supports et attaches.

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Robert Leblanc, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de matériel pour l'installation des afficheurs sur les poteaux de Télus :

2	Supports pour afficheurs de vitesse	335,20 \$
2	Supports universels pour capteurs solaires	263,80 \$
1	kit de courroie et boucle	68,00 \$
	Frais de transport	135,00 \$

Auprès de Kalitec, et ce pour un coût total de 802,00\$, plus taxes.

2022-06-128  
7263

**FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Gauthier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite la population à poser des questions.

2022-06-129  
7263

**FERMETURE DE LA SESSION**

Il est proposé par la conseillère Marie Mercier, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la présente session soit et est levée, il est 20 h 38.

  
\_\_\_\_\_  
MAIRE

  
\_\_\_\_\_  
DIRECTRICE GÉNÉRALE/  
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

*Je, Julien Normand, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

  
\_\_\_\_\_  
MAIRE